



## Natura 2000 « Marais de Vilaine »



### Comité de pilotage Séance du 1er décembre à Redon (35)

#### 2023-2-2 : Bilan d'activités 2021-2023



Etaient présents :

#### **Représentants de l'Etat et établissements publics d'Etat**

LAFON Thibaud, DDTM d'Ille et Vilaine

BRUN Victor, chargé de relations avec les collectivités territoriales, Sous-Préfecture de Redon

GAUTHIER Sébastien, Office Français de la Biodiversité

#### **Représentants de la Région Bretagne en charge du suivi des sites Natura 2000**

UZENAT Simon, conseiller régional

ROUAULT Cyril, chargé de mission

#### **Représentants des collectivités locales**

*Membres de la Commission Permanente 2021-2023 du Copil*

SANCHEZ Fabrice, Président du Comité de Pilotage, Maire de Massérac

GENOUEL Fabrice, Vice-Président du Comité de Pilotage, Maire délégué de Glénac et représentant de L'Oust à Brocéliande Communauté

DE BARMON Régis, Vice-Président du Comité de Pilotage, Adjoint au maire de Fégréac

CRUBLET Joel, Vice-Président du Comité de Pilotage, Conseiller Municipal de Bains sur Oust

COLLEAUX Jean-Yves, Maire de Langon

CLAVIER Régis, Adjoint au Maire de Massérac

LEMEE Christian, Maire de Théhillac

GUILLAUME Jean-Luc, Conseiller municipal de Redon

GERAUD Patrick, Maire de Saint Dolay et représentant de Arc Sud Bretagne

#### *Autres élus*

MARY Jean-François, Maire d'Allaire, Président de Redon Agglomération et Président de Eaux & Vilaine,  
NOGET Philippe, Maire délégué de la Gacilly  
DU PLESSIS Hubert, Maire d'Avessac  
JEGOU Philippe, Maire de Peillac  
ROLLAND Patrick, Conseiller municipal de Rieux  
PROVOST Odile, Adjointe au Maire de Péaule  
SIBETH Jean-Yves, Conseiller municipal de Saint Nicolas de Redon  
GLOUX Daniel, Adjoint au Maire de Sainte Marie de Redon  
HEDAN Yves, Conseiller municipal de Sainte Marie de Redon  
DANILO Christophe, Conseiller municipal Les Fougerêts et Vice-Président du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

#### **Représentants de Services techniques de collectivités, Associations ...**

##### *Collectivités locales et instances associées*

VILLAUME Margot, Technicienne Natura 2000 à la Région des Pays de la Loire  
FAUCHON Samuel, Région Bretagne, service des canaux  
ROY Emilie, Département de Loire-Atlantique – service ENS  
MAINGARD Julie, Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO)

##### *Associations locales, représentants des usagers et autres organismes*

BALAC Dominique, Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
CHOQUENE Guy-Luc, Bretagne Vivante  
CUDENNEC Jean, Eaux et Rivières de Bretagne  
GUERIN Anne, Les Hydrophiles  
CHEVRIER François, Fédération nationale de Canoë-Kayak et Association CK de Redon  
VEAU Kildine, CPIE de Saint Just

#### **Représentants des Services de Eaux & Vilaine - EPTB Vilaine - Opérateur Natura 2000**

JEGOU Jean-Luc, Directeur Général des Services  
LE NORMAND Anne, Chargée de Mission Milieux Humides et Natura 2000  
BOTTNER Benjamin, Chargé de mission Biodiversité  
GUILLAS Anne-Laure, Assistante administrative au Pôle MAB



Eaux & Vilaine a présenté un bilan d'activités couvrant la durée du mandat 2021-2023. Le bilan est présenté par domaine d'interventions et relève les actions qui ont mobilisés plus d'une journée de travail (soit plus de 8 h). La convention d'animation de site Natura 2000 exigeant l'enregistrement de temps de travail en heure de travail effective, le temps consacré est synthétisé en nombre de journées travaillées (soit le nombre d'heures effectives divisées par 8h).

La présentation ci-après intègre les diapositives présentées en séance, la dernière ligne représente le nombre de jours consacrés comparé au nombre de jours total dédiés et déclarés à la mission « Natura 2000 ».

## **1- Bilan d'activités thématiques**

## Animation de la Gouvernance : COPIL et son BUREAU

### 2021

- ✓ BUREAU : 2
- ✓ COPIL : 1 avec terrain à Glénac

Contexte sanitaire  
particulier

8 jrs 100 jrs

### 2022

- ✓ BUREAU : 4
- ✓ COPIL : 2  
dont 1 avec terrain à Redon

15 jrs 130 jrs

### 2023

- ✓ BUREAU : 2
- ✓ COPIL : 2  
dont 1 avec terrain à la Chapelle de Brain

15 jrs 140 jrs

## Accompagnement de projets

### 2021

- ✓ RA « Site d'exception Ile aux Pies » : 6 GT et 2 Copil
- ✓ E&V : gestion des vannages de l'Isac et du Trevelo
- ✓ Départements (ENS) : 2 Copil; 2 GT et consultations
- ✓ Communes : ABC Redon; ZPE La Chapelle de Brain;
- ✓ Loisirs : Club Canoe Kayak de Redon (5 Sentiers Nautiques)
- ✓ Projets de Contrats Natura 2000: Glénac et 1 particulier à St Jacut les Pins

38 100

### 2022

- ✓ RA « Site d'exception Ile aux Pies » : 1 Copil et avis
- ✓ E&V : gestion du vannage de l'Isac
- ✓ Communes: ABC Redon; Glénac (nichoirs et projet Contrat); ZPE Langon
- ✓ Société Géologique et Minéralogique de Bretagne : « Vers une route géologique en Bretagne »

29 130

### 2023

- ✓ RA « Site d'exception Ile aux Pies » : 1 GT et 2 Copil et avis
- ✓ E&V : gestion du vannage de l'Isac et actions prévention inondation
- ✓ Loisirs: projets du CCK de Redon; OT
- ✓ Communes : ZPE Langon (fin); ZPE La Chapelle de Brain; halte nautique de Ste Anne sur Vilaine; ABC
- ✓ Asso Terlieux : Atlas Socio-culturel des Marais de Vilaine

20 140

Considérant la taille du site (10 900 ha et 34 communes), l'action publique propre au dispositif « Natura 2000 » (Charte Natura 2000, Contrat Natura 2000, Evaluation des Incidences Natura 2000) ne permettra pas d'atteindre seul les objectifs de la Directive Habitats-Faune-Flore. Pour cela, Eaux & Vilaine mise sur l'accompagnement des actions locales et sur l'émergence d'initiative locales en faveur des espèces et des milieux menacés de disparition.

- « RA » désigne Redon Agglomération : l'implication de Eaux & Vilaine dans l'opération « site d'exception » pour le site classé au titre du Paysage, de l'Ile aux Pies, a permis de prendre en considération les responsabilités

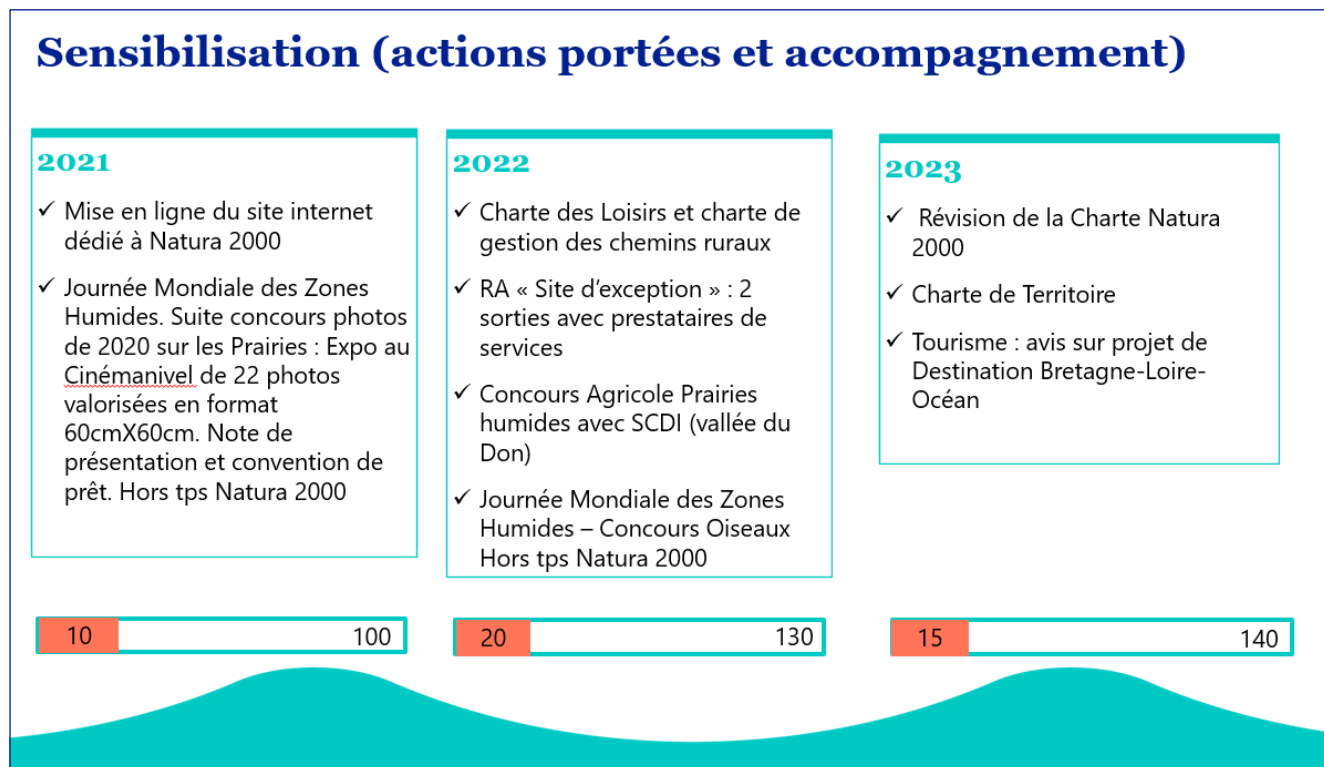
biologiques des offres touristiques sur ce territoire. Un travail participatif avec notamment les élus locaux, l'inspectrice des sites, la Région Bretagne au titre du service des voies navigables, Eaux & Vilaine au titre de Natura 2000, les parties prenantes du tourisme a abouti à un document d'orientations des offres validé fin novembre 2023.

- « E&V » désigne « Eaux & Vilaine » : l'implication de la chargée de mission Natura 2000 dans des programmes et actions internes qui s'opèrent dans le périmètre Natura 2000, permet de prendre en considération des espèces et des milieux à fort enjeux patrimonial. L'objectif étant d'aboutir à un consensus entre les attentes réglementaires, les usages et la conservation de « la biodiversité ».

- Dans le domaine des loisirs de sports de pleine nature, le Club de Canoe-Kayak de Redon avec la Fédération nationale de Canoë Kayak et Sports de Pagaie, Redon Agglomération et Eaux & Vilaine ont œuvré à la conception de « sentiers nautiques ». 5 parcourent le site Natura 2000 et ont été labellisés en 2021. Un outil novateur qui sert d'exemple au niveau national. Le Club local réfléchit actuellement à un nouveau projet qui associe très en amont Eaux & Vilaine.

- Intérêt géologique du site : les Marais de Vilaine sont intégrés dans un itinéraire géologique de Bretagne, initié par la DREAL Bretagne et confié à la société minéralogique de Bretagne pour traduire l'expression de la période géologique du quaternaire. Le site Natura 2000 et ses abords sont riches de curiosités géologiques (cluses, affleurements rocheux surprenants), qui sont autant d'éléments du patrimoine qui peuvent faire sens dans une approche territoriale plus globale. Le projet de Classement Ramsar de l'Estuaire et Marais de Vilaine pourrait révéler ces richesses. Dans le cadre de Natura 2000, Eaux & Vilaine a juste participé à quelques réunions et capitalisé des données qui risquent de s'évaporer sans portage local. La même approche a été adoptée par Eaux & Vilaine dans le projet d'atlas socio-culturel des marais de Vilaine, initié par une association non locale mais qui offre un très bel outil qui pourra être valorisé avec l'animation d'un site Ramsar.

- Contrats Natura 2000 : le déboisement d'une annexe hydraulique au cours d'eau de l'Aff a été mené à Glénac et un projet de restauration d'espaces en eau de type réseaux de mares dans cette emprise est en réflexion. Un propriétaire de Saint Jacut les Pins étudie également une restauration d'annexe hydraulique de l'Arz. Offrir des espaces de quiétude pour les oiseaux d'eau migrateurs et nicheurs serait un des objectifs (et des espaces d'alimentation pour les chauves-souris).



## Connaissance

### 2021

- ✓ Prestation pour dresser un bilan ornithologique : collecte de données

### 2022

- ✓ Bilan ornithologique : analyse des données et conclusion confirmant la possibilité de classement ZPS (Enjeu Oiseaux)
- ✓ Acquisition de drones multi-fonctions

### 2023

- ✓ Coopération CBNB : méthode d'évaluation de l'état de conservation d'Habitats naturels (référéncés en 2004) et initiation de sa mise en œuvre
- ✓ Drone : survol des prairies fin mai, carto de la jussie en milieu terrestre sur les marais de l'Isac

*Hors observation de partenaires techniques et scientifiques*

5

100

10

130

20

160

## Opérateur Agro-Environnemental : Animation des MAEC

### 2021 Prolongation de campagne - animation

- ✓ Accompagnement de demandes de prolongation d'1 an (près de 80 attestations)
- ✓ Appui à l'instruction DDTM

### 2022 Stratégie

- ✓ Politique : E&V ; Copil Natura 2000 et son Bureau
- ✓ AAP: Candidatures Bretagne et Pays de la Loire
- ✓ Marché public prestataire de service
- ✓ Appui à l'instruction 2021 DDTM

### 2023 Lancement de campagne - coordination

- ✓ Cahiers des charges, plan de gestion (décryptage et cadrage pour le prestataire)
- ✓ Animation de 5 réunions : 2 en Morbihan, 2 en Loire Atlantique et 1 en Ille et Vilaine
- ✓ Appui au prestataire et accompagnements téléphoniques individuels
- ✓ Bilan de campagne par département pour les pré-instructions des DDTM et AAP 2024

8

100

35

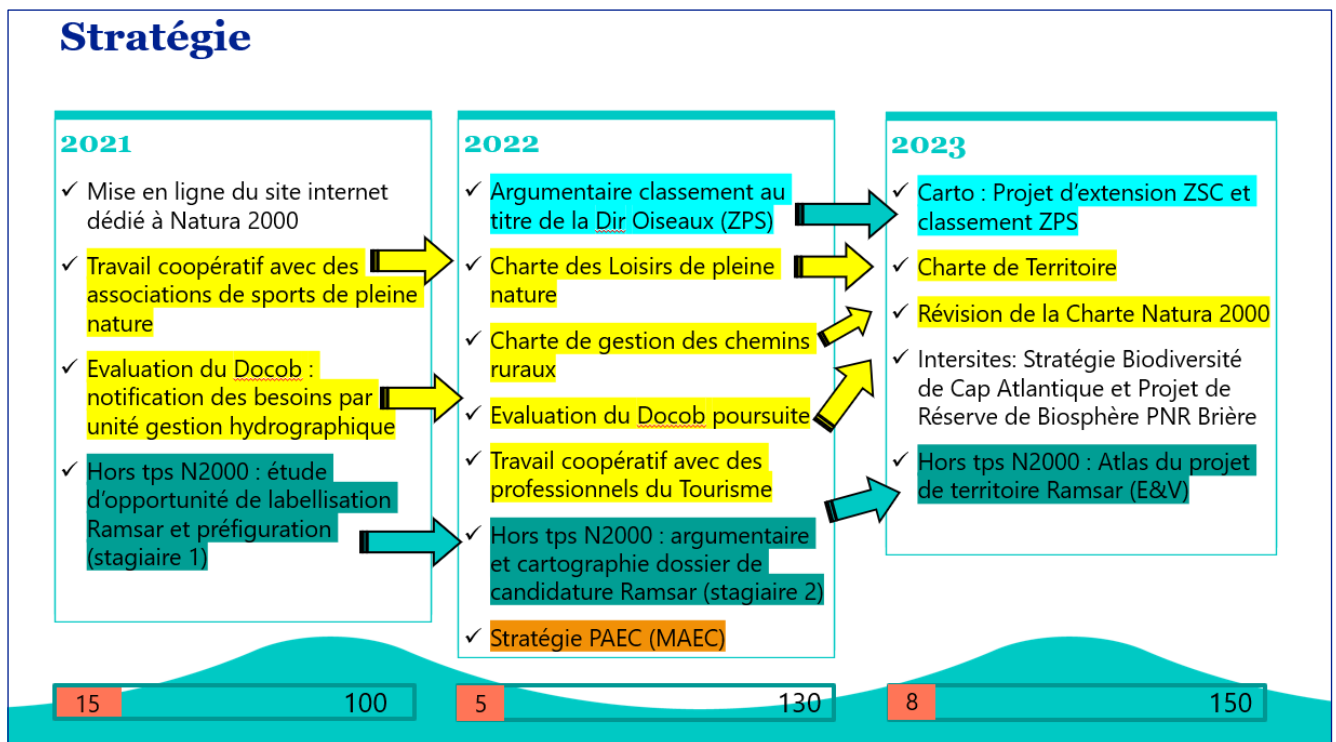
130

60

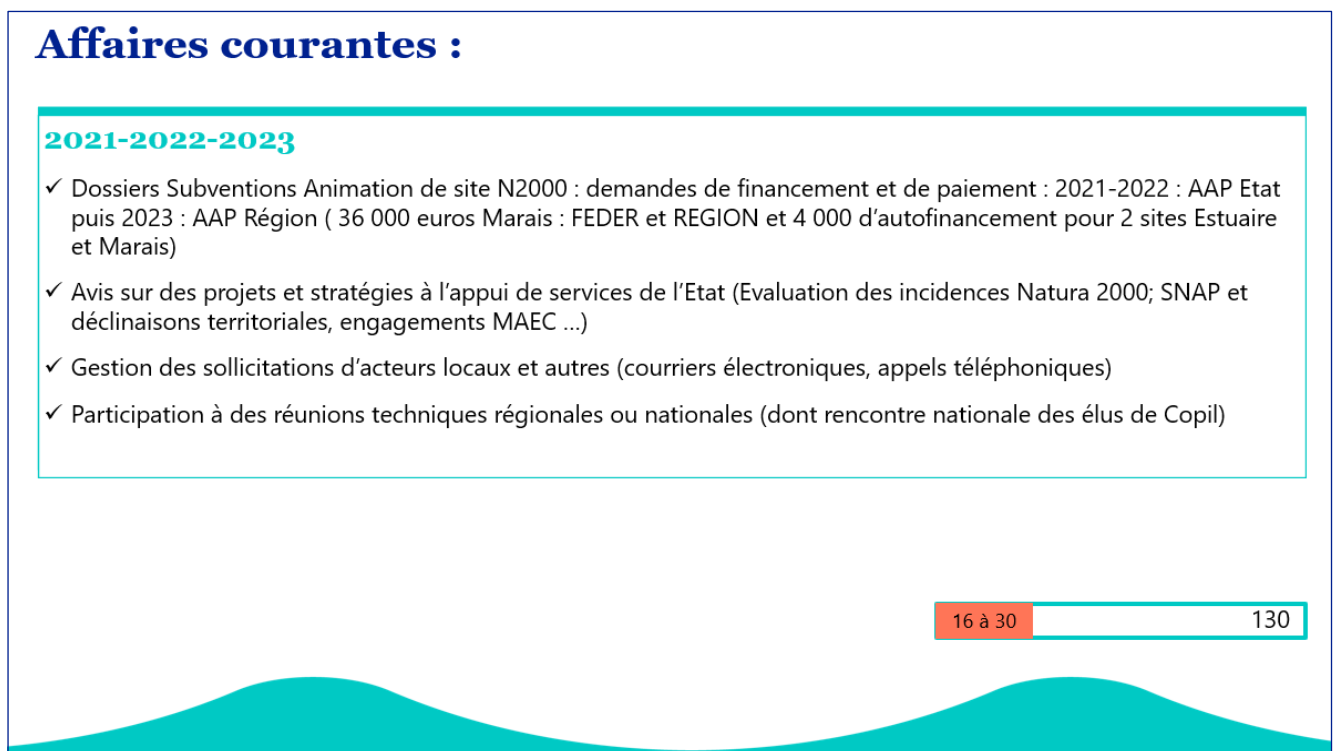
150

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) mobilisées par l'Opérateur Natura 2000 (Eaux & Vilaine) indemnisent la gestion agricole de prairies à flore spontanée, en contrepartie d'engagements particuliers (date de fauche, interventions laissant des espaces sans intervention pour la conservation d'espèces...). Cet outil relève de la Politique Agricole Commune mais le cadrage technique et financier est défini à l'échelle régionale et le programme de Mesures est établi par « territoire » (réponse à des Appels A Projets « AAP » Régionaux). Les contreparties techniques attendues par exploitant candidat étaient tellement complexes pour cette nouvelle campagne PAC que Eaux & Vilaine a mobilisé un prestataire de service pour accompagner individuellement les

demandeurs. Le nombre de candidats potentiels et le délai de réalisation de 2 mois rendaient la tâche inaccessible pour la chargée de mission.



En termes d'approches stratégiques sur le site, Eaux & Vilaine résume en une diapositive le travail réalisé. Le temps passé étant déjà intégré pour partie, dans d'autres domaines (sensibilisation), le nombre de jours affiché est limité.



## Bilan du temps passé :

19

| Type d'actions                    | 2021       | 2022       | 2023 Anne      | 2023 Benjamin ou Aurore | Total      |
|-----------------------------------|------------|------------|----------------|-------------------------|------------|
| Animation de la Gouvernance       | 8          | 15         | 15             |                         | 38         |
| Accompagnement de projets         | 38         | 29         | 20             |                         | 87         |
| Sensibilisation                   | 10         | 20         | 15             |                         | 45         |
| Connaissance                      | 5          | 10         | 0              | 20                      | 35         |
| Opérateur Agro-Environnemental    | 8          | 35         | 50             | 10                      | 103        |
| Stratégie                         | 15         | 5          | 3              | 5                       | 28         |
| Affaires courantes                | 16         | 16         | 30             |                         | 62         |
| <b>Nombres de jours consacrés</b> | <b>100</b> | <b>130</b> | <b>133/140</b> | <b>35</b>               | <b>398</b> |

Temps passé Anne : 50 % 65 % 70 %

En termes de temps passé, l'accompagnement de projets et l'accompagnement des agriculteurs dans les engagements MAEC sont les domaines d'interventions les plus importants. Vient ensuite la gestion des affaires courantes et la sensibilisation.

La stratégie étant intégrée pour partie dans d'autres domaines, c'est la connaissance qui mobilise le moins de temps. Eaux & Vilaine s'appuie sur son réseau de partenaires techniques et scientifiques pour faire évoluer ces données.

A noter : l'évolution sensible du soutien financier au portage de la politique Natura 2000 du site des Marais de Vilaine depuis 2021, permettant de passer d'un mi-temps à 70% du temps de travail de la chargée de mission. Le changement d'autorité administrative a apporté de la souplesse dans la répartition du temps de travail entre agents, permettant de confier des actions à 2 autres collègues : Benjamin Bottner en charge de suivis scientifiques et Aurore Lebreton en charge du site de l'Estuaire et en renfort sur les aspects stratégiques pour la cohérence de l'action publique intersites limitrophes.

## 2- Bilan de campagne agricole 2023 relative aux MAE C « Biodiversité »

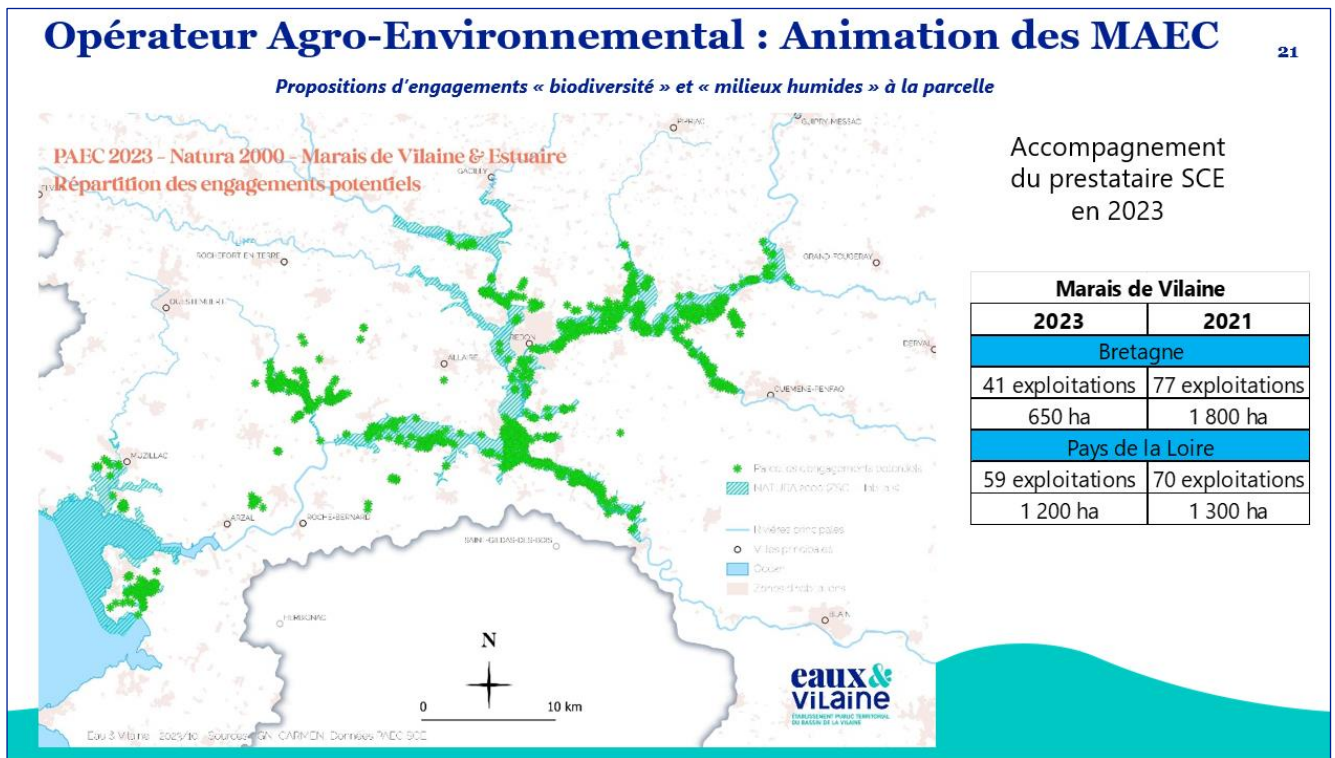
Comme évoqué précédemment, la campagne 2023 a été difficile et la mobilisation d'un prestataire a été nécessaire pour répondre aux demandes. Pour autant, en termes de bilan, les surfaces engagées en 2023 n'atteignent pas celles de la campagne précédente - voir tableau et carte de travail ci-après.

Pour mémoire, le Comité de Pilotage Natura 2000 du 2 décembre 2022 avait été l'occasion de présenter le programme de mesures retenues. La démonstration d'un changement de pratiques était une attente du jury des Appels à Projets régionaux, le renouvellement de mesure à l'identique était donc exclu.

Des candidats n'étaient pas prêts aux changements en 2023, la campagne de 2024 permettra éventuellement de mobiliser de nouveaux candidats. Un nouveau bilan fin 2024, permettra d'établir un bilan plus nuancé et détaillé par type de mesure.

A titre d'information, le montant des indemnités MAEC Biodiversité s'élèvent entre 150 euros/ha/an et 267 euros/ha/an. Il s'agit de mesures proposées à l'échelle de parcelles agricoles (et non à l'échelle de l'exploitation), visant à préserver les prairies à flore naturelle et leur biodiversité associée (espèces végétales et animales). Comme les campagnes précédentes, une mesure de reconversion de culture en prairies est proposée.

La demande de reconduction du programme de MAEC pour 2024 a bien été faite auprès des DRAAF de Bretagne et des Pays de la Loire.



## Opérateur Agro-Environnemental : Animation des MAEC

### Bilan général 2023

- PdL : Surfaces engagées comparables à 2021
- Bretagne : Importantes pertes de surfaces engagées (sols et systèmes d'exploitation différents)
- Contreparties d'engagements de plus en plus complexes
- Dispositif très chronophage pour toutes les parties prenantes (accompagnant et bénéficiaire)
- Stratégiquement : effort non récompensé pour le territoire (risque d'arbitrage financier)
- un autre outil financier serait pertinent pour les sites Natura 2000

### Bilan financier pour l'Opérateur

Recours à un prestataire : 120 000 euros TTC en 2023

Bretagne : 70% Agence de l'Eau  
Pays de la Loire : 100% Etat

Reste à charge de 14 500 euros TTC pour Eaux & Vilaine

**➔ Nouvel Appel à projet pour 2024: Reconduction à l'identique**





Le Président, Fabrice SANCHEZ et le Conseiller Régional Simon UZENAT ont remercié Eaux & Vilaine pour la qualité de la présentation de ce bilan et souligné l'intérêt de l'avoir présenté par domaine d'activité et sur 3 années, pour rendre compte de l'évolution de certaines actions.

L'assemblée a pris acte du bilan d'activités pluriannuel.

Le bilan de la campagne MAEC 2023 a suscité plusieurs réactions dans l'assemblée, synthétisées ci-après :

- Le faible engagement en MAEC Biodiversité sur la partie morbihannaise inquiète grandement de nombreux élus, tout particulièrement le Conseiller Régional et le Président de Eaux & Vilaine. Simon UZENAT souligne la nécessité de disposer d'éléments détaillés sur les pertes de surface engagées pour pouvoir défendre la profession. Il partage le besoin de mieux valoriser les services écosystémiques rendus par les agriculteurs et fait savoir que l'Etat essaie de trouver une solution pour le financement des MAEC avec le soutien des Agences de l'Eau et de fonds européens. En tant que sénateur, il défendra le principe d'éviter des arbitrages financiers sur ce sujet, en appui aux élus locaux. Jean-François MARY met en garde sur le risque d'évolution des marais vers des espaces boisés par effet de déprise agricole. Des agriculteurs n'y trouvent plus leur compte avec les propositions de MAEC dont le cadrage technique et financier est défini par les services de l'Etat. Eaux & Vilaine a déjà fait remonter plusieurs courriers auprès du Préfet pour souligner des incohérences et manquements.
- Le représentant de la Chambre d'Agriculture de Bretagne, Dominique BALAC, rappelle qu'elle avait alerté en début de campagne MAE de l'inadaptation des mesures pour la gestion des prairies peu humides de Vilaine, située en aval de Redon. Milieux naturellement faiblement productifs, un apport d'azote minéral est nécessaire pour permettre une production à intérêt fourrager. Le cadre national des MAEC Biodiversité et la déclinaison des règles à l'échelle régionale n'est pas adaptée à la diversité des contextes par territoire d'éligibilité. Dominique BALAC précise qu'il y a toujours une volonté locale de s'impliquer dans des mesures pour protéger le marais mais pour cela, il y a nécessité de modifier les cahiers des charges. La profession propose d'y travailler.
- Un représentant du SMGBO, Christophe DANILO souligne l'intérêt d'accompagner également des agriculteurs dans les pratiques alternatives à l'usage de pesticides sur les parcelles cultivées en marais (travail mécanique du sol). Il regrette que hors des zones prioritaires au titre de la qualité de l'eau (comme l'Oust Aval), les MAE correspondantes (MAEC « Eau ») ne soient pas mobilisables.

A la suite à la séance, Eaux & Vilaine précise que de nombreux éléments de contexte auraient mérités d'être rappelé mais le temps de la séance ne l'a pas permis. Les parties prenantes sont invités à se rapprocher de Eaux & Vilaine pour disposer de toutes les précisions nécessaires à une bonne compréhension. Des temps d'échanges avec les élus du Bureau du COPIL NATURA peuvent également s'organiser pour débattre de sujets particuliers.